

DREAL
Cité Administrative
Rue Jules Ferry Boîte 55
33090 BORDEAUX Cedex

**DIRECTION DE LA MAÎTRISE
D'OUVRAGE ET DU PATRIMOINE**
Pôle Patrimoine
dmop@dordognehabitat.fr

Coulounieix-Chamiers, le 19 février 2018

Objet : PEP 2018 - Façades SARLAT l'Hospice rue Toulouse-Lautrec (102)

N/réf. : 256 PV/NA

Affaire suivie par Philippe VALLAEYS, ☎ : 05.53.02.15.10

DESIGNATION	PIECES	OBSERVATIONS
Veillez trouver ci-joint concernant l'opération citée en objet : • Demande de dérogation • Situation géographique (plan-photo)	1 ex. 2 ex.	Transmis pour suite à donner

SPN courrier arrivé le : 23 FEV. 2018			
N°:	Pour suite	Pour info	Copie
Direction SPN			
DAST			
DERM	DGQE		
	DPPER		
DBEC	DGECS		
	DREP		
DBCEN	DAPMZH		
	DN		

Le Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage
du Patrimoine,



Rémi DALLÉ

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : DOROGNE HABITAT	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse : N° 212 Rue CRESSALLIÈRE NORD Bd des Sapeurs	
Commune : COULOMMEIX - CHANTIERS	
Code postal : 24200	
Nature des activités : BAILLIUR SOCIAL	
Qualification :	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DE TRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 DELICHOON URBICUM Hirondelle de fenêtre	Nids d'hirondelles de fenêtre sur les Balcons 500 et 700 Rue Touloncelle à SARLAT 24200
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Dans le cadre de notre plan d'entretien de l'habitat, Dorogne Habitat a programmé la préservation des façades et la mise en peinture des avants de toit sur la résidence "HOSPICES" à SARLAT 24200. La réalisation de ces travaux va provoquer la destruction des nids d'hirondelles de fenêtre situés sur les balcons 500 et 700 de la résidence.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION ?

Destruction ☒ Préciser : la destruction des façades et la mise
en peinture des avant-toits ou nécessaire la dépose
des nids.

Altération ☐ Préciser :

Dégradation ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS ?

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser :

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :

Autre formation ☒ Préciser : Technicien Patrimoine

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION ?

Préciser la période : du 22/09/2018 au 30/10/2018
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION ?

Régions administratives : Nouvelle Aquitaine
Départements : DORDOGNE
Cantons : SARLAT
Communes : SARLAT

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☐

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Autres mesures ☐ Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Afin de ne pas perturber les hirondelles nous
effectuerons les travaux après le départ des hirondelles,
vers mi-septembre.
Après l'installation des nids artificiels, afin
d'éviter de la gêner aux hirondelles les de l'année
ne pas au printemps

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION ?

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Non

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un compte rendu des
travaux sera transmis après achèvement.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Condom le 19 Février 2018
Votre signature



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 12' 49" E
Latitude : 44° 53' 37" N

Bâtiments 500 et 700 Rue Toulouse Lautrec 24200 SARLAT

SARLAT LA CANEDA
Ravalement des façades et changement des menuiseries des Immeubles Hospice 1 et 2 rue Toulouse Lautrec

Ravalement des façades et changement des menuiseries des Immeubles Hospice 1 et 2 rue Toulouse Lautrec

